Conseil de la Ville

Règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. <u>Plan de zonage</u>

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par l'agrandissement de la zone H0140 à même une partie des zones H0123 et H0136, le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 25 juin 2019

(signé) Isabelle Demers
Isabelle Demers, mairesse suppléante

(signé) Anne Bernier
Anne Bernier, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 2 août 2019